

MAÎTRISER LES BASES DU DROIT SOCIAL



FORMATION

OBJECTIFS

- Disposer de repères juridiques pour traiter les sujets les plus courants
- Acquérir les réflexes élémentaires en droit du travail
- Identifier les zones sensibles, prévenir les difficultés et le cas échéant les contentieux
- Différencier les sujets qui peuvent être traités en interne, de ceux qui nécessitent le recours à un spécialiste

PROGRAMME

1. Les sources du droit du travail

2. Le contrat de travail

- Le CDI
- Les contrats à durée déterminée et le travail temporaire, les contrats en alternance
- Les clauses du contrat de travail
- La modification du contrat de travail

3. La durée du travail

- Les durées maximales, les répartitions du temps de travail
- Les aménagements du temps de travail
- Les conventions de forfaits

4. Les suspensions du contrat de travail

- les suspensions liées à l'état de santé : maladie, inaptitude, accident de travail
- Les congés payés : les calculer, les prendre et les indemniser
- Les suspensions liées à la situation familiale

5. Et quand cela ne va plus ?

- Le pouvoir disciplinaire
- Les différents types de licenciements, la démission et les suites de la rupture
- La rupture conventionnelle homologuée

6. Les institutions représentatives du personnel et les syndicats

- Le Comité Social et Economique (CSE)
- Les principaux moyens à disposition : les crédits d'heures, les réunions, les locaux...

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports de formation (PPT)
- Apports théoriques
- Illustration et mise en application directe en référence à des cas concrets
- Echange d'expériences entre participants
- Tour de table en fin de formation



Prérequis :
Aucun



Public :

- Dirigeants
- DRH/RRH
- animateurs et responsables d'équipe, manager de proximité
- Collaborateurs des services Rh et paie



Durée :
1 jour (7 heures)



Tarif :
600 € HT
par stagiaire et par jour



Dates et horaires :
Mardi 16 octobre 2018
9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00



Formation assurée par :
Juriste en droit social



VOTRE CONTACT

Jean-François BEAUDET
Tél : 06.33.01.47.93
jfbeaudet@maisondesentreprises.com

MAÎTRISER LES BASES DU DROIT SOCIAL

FORMATION



SUIVI ET ÉVALUATION

- En début de formation, les participants seront invités à exprimer leurs attentes afin de valider l'adéquation entre les objectifs individuels et de formation,
- Ces attentes seront reprises lors de la séquence d'évaluation de la formation pour relever en tour de table le niveau d'atteinte exprimé par les participants ainsi que la satisfaction vis à vis du contenu et du déroulement de la formation
- Une fiche d'évaluation à chaud sera remplie par chacun des stagiaires.



VALIDATION

- Une attestation de formation sera remise à l'issue des journées de formation



VOTRE CONTACT

Jean-François BEAUDET
Tél : 06.33.01.47.93

jfbaudet@maisondesentreprises.com